

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22  
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 28 Avril 1891

## PARTIE OFFICIELLE

S. A. S. le Prince a été élu, lundi dernier, membre correspondant de l'Académie des Sciences par 38 voix sur 50 votants.

Les autres candidats étaient : MM. Schweinfurth, Nansen et le général de Tillo. Le Prince était présenté par la section de Navigation et Géographie et remplace le général Ibañez de Ibero, décédé.

Mardi prochain, 5 mai, à 9 heures du soir, il y aura au Palais de S. A. S. le Prince, réception de MM. les Membres du Corps Consulaire, des Fonctionnaires et Officiers, ainsi que des hommes et dames présentés.

On dansera.

Cet avis servira d'invitation.

## NOUVELLES LOCALES

Lord Lytton, ambassadeur d'Angleterre à Paris, vient d'être, pendant quatre jours, l'hôte de Leurs Altesses Sérénissimes, au Palais, ainsi que M. Austin Lee, secrétaire d'ambassade.

Son Excellence repart demain pour Paris.

Samedi 25 avril, LL. AA. SS. le Prince et la Princesse, M<sup>lle</sup> de Richelieu, lord Lytton, ambassadeur d'Angleterre à Paris, M<sup>r</sup> Austin Lee, secrétaire d'ambassade, accompagnés de M<sup>lle</sup> Ethel Oliver, dame d'honneur, et du L-Colonel Comte d'Orémieux, aide de camp, ont visité le laboratoire de la Société Industrielle.

Les Augustes visiteurs ont été reçus par M. Albert Lambert, directeur, qui a eu l'honneur de leur montrer son établissement et de procéder devant eux à la fabrication des principes odorants de la jonquille, du muguet, de la violette, etc., et qui leur a expliqué les procédés d'extraction. Tous les alambics et appareils du laboratoire étaient en mouvement.

Cette visite assez longue a vivement intéressé les Visiteurs qui, en se retirant, ont félicité M. Albert Lambert pour la façon dont il dirige le laboratoire et pour les beaux produits qu'il a créés depuis qu'il est à la tête de cette maison à la fois scientifique et industrielle.

Nous informons les lauréats de la Principauté à l'Exposition Universelle de 1889, que les diplômes et médailles à eux décernés leur seront remis le lundi 4<sup>er</sup> mai prochain, à 2 heures, au Gouvernement.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M<sup>me</sup> Anaïs-Joséphine Chevalet, femme de M. le docteur Louis Chevalet, médecin honoraire de S. A. S. le Prince, décédée à Paris le 20 de ce mois, à l'âge de 72 ans.

Tous ceux qui ont, ici, connu M<sup>me</sup> Chevalet, partageront les regrets que nous cause sa mort.

Nous adressons au docteur Chevalet et à son fils nos sincères condoléances.

La cérémonie de la première Communion a eu lieu dimanche dans la paroisse de Sainte-Dévote.

La première Communion dans la paroisse Saint-Charles est fixée à dimanche prochain 3 mai, à 7 heures du matin.

MM. Fontana et Gamba, propriétaires des Grottes de Saint-Roman, ont remis, mercredi, à S. Exc. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général, pour les pauvres de Monaco, la somme de quatre cents francs, prélevée sur les recettes de la fête champêtre et de bienfaisance qui a eu lieu le dimanche 19 avril, dans leur établissement.

M<sup>me</sup> la Baronne de Farincourt a reçu, pour ses pauvres, cinquante francs recueillis au bal donné à l'Hôtel de Paris, par les cuisiniers de Monte Carlo.

ACTE DE PROBITÉ. — Le 20 de ce mois, les enfants Philippe Raynaud, âgé de 12 ans, et Silvio Belloni, âgé de 11 ans, demeurant rue Bassé, à Monaco, ont déposé au Commissariat de police un porte-monnaie contenant 240 francs, qu'ils avaient trouvé la veille dans la rue Bassé.

Ce porte-monnaie a été réclamé par M<sup>me</sup> C..., à qui il a été rendu. Il est regrettable qu'elle n'ait pas cru devoir reconnaître, par une récompense bien méritée, le service que ces honnêtes enfants venaient de lui rendre.

On nous informe de Turin que le dimanche 19 avril a eu lieu, dans l'un des salons de l'hôtel Central, une réunion des plus touchantes.

Tous les anciens élèves du collège de la Visitation de Monaco se sont rassemblés en un banquet que marquèrent une harmonie parfaite et une franche gaieté.

Au dessert, le Ch<sup>r</sup> Louis Donini, ingénieur, a, dans un speech éloquent, rappelé la belle conduite du docteur Louis Rossi, mort le 11 septembre 1890, victime de son devoir, à Bellinzona, et a proposé à tous ses condisciples d'élever, à la mémoire de cet élève distingué de la Visitation, dans le même collège, un souvenir qui perpétuera son action exemplaire. Cette proposition fut saluée par les braves enthousiastes de l'assistance.

Lecture fut ensuite donnée d'une dépêche du R. P. Silva, recteur du collège, remerciant les assistants de leur respectueuse et bonne pensée. La dépêche, comme le discours de M. Donini, ont été chaleureusement applaudis.

Enfin, M. le Ch<sup>r</sup> Henri Blanchetti donna lecture de plusieurs lettres d'élèves absents envoyant leur adhésion à la réunion, entre autres une de M. Constant Barriera, notre Vice-Consul à Turin, qui a tenu à se joindre par la pensée à ses anciens camarades, et des toasts furent portés au comte Balbo di Vinadio, Consul de Monaco à Turin, et à la colonie italienne de la Principauté.

La saison artistique 1890-1891 de Monte Carlo est terminée.

Le dimanche 19 avril s'est effectuée la clôture

des Concerts internationaux par une séance consacrée aux œuvres françaises.

On a exécuté des œuvres d'Ambroise Thomas, de V. Massé, de Gounod, de Bizet, de Delibes, de Saint-Saëns, de J. Pierné.

Une *Réverie*, pour violoncelle, de C. de Champmoynat, a été très bien exécutée par M. Abbiate. MM. Chavanis et Bricoux ont très bien rendu l'entr'acte de *Galathée*, pour flûte et cor.

Jeudi a eu lieu le vingtième et dernier concert classique, avec un programme des plus intéressants : *Roma* (G. Bizet); le *Songe d'une nuit d'été* (Mendelssohn); fragments symphoniques de la *Damnation de Faust* (Berlioz), et la marche du *Tannhauser* (Wagner). Il n'était point banal de réunir sur un même programme les grands noms de Bizet, Berlioz, Wagner et Mendelssohn, et c'était clore dignement la série de ces grandes séances musicales qui ont obtenu un si énorme succès.

L'exécution de ces belles œuvres a été excellente, et l'orchestre Steck a été, comme toujours, très applaudi.

M. Chavanis, dans le solo de flûte du *Songe*, a été très goûté.

Comme fin de saison, M. Bias a offert à son public une pièce nouvelle : la *Basoche*, de Carré, musique de Messenger, qui a été jouée samedi et qu'on rejoue ce soir.

Sujet tant soit peu historique, musique agréable, cet opéra comique a tout ce qu'il faut pour plaire. Le principal rôle, Clément Marot, était tenu par M. F. Boyer. On peut difficilement faire mieux et M. Boyer a été vivement applaudi. M. Poudrier, en duc de Longueville, a été comique amusant et a dû bisser le motif : « Elle m'aime ».

Enfin, le Bébé-Théâtre a donné sa dernière représentation et Antonin la dernière de ses amusantes séances avant-hier, dimanche, sur la terrasse du Casino.

Ces diverses distractions, que l'administration du Casino réserve aux élégants visiteurs de Monte Carlo, ont toutes, cette année, chacune en leur genre, obtenu la faveur du public.

Et maintenant, à l'année prochaine !

OBJETS TROUVÉS. — 1<sup>o</sup> Une ombrelle soie crème, déposée au Commissariat de police de Monaco par le sieur Antoine Roggero. Cet objet a été rendu à M. G., son propriétaire;

2<sup>o</sup> Une broche, déposée au Commissariat de police de Monte Carlo, par M. Gast, bijoutier;

3<sup>o</sup> Une canne, déposée au Commissariat de police de Monaco, par M. Marinuzzi, employé au Casino;

4<sup>o</sup> Quatre cannes et un parapluie, déposés au Commissariat de police de Monte Carlo par M. Devred, receveur des postes et télégraphes.

Ces objets peuvent être réclamés dans les bureaux de la Direction de la police.

Le Ministre des travaux publics vient de rap-peler aux Compagnies de chemin de fer l'obligation que leur impose l'article 10 de la loi du

13 mai 1863 d'énoncer sur le récépissé délivré aux expéditeurs de colis en petite vitesse et dont un double accompagne l'expédition pour être remis au destinataire, « la nature, le poids, la désignation des colis, le nom et l'adresse du destinataire, le prix total du transport et le *délai dans lequel ce transport devra être effectué.* »

A dater du 1<sup>er</sup> avril courant, ce délai doit être *explicitement* énoncé en unité de temps.

Le public accueille avec satisfaction cette utile prescription.

### La double voie de Nice à Menton

Nous croyons intéresser nos lecteurs en donnant aujourd'hui quelques renseignements sur l'état actuel des travaux de construction de la double voie de Nice à Menton.

Comme le mouvement est considérable sur cette ligne, surtout en hiver, où il n'y a pas moins de quarante trains allant de Nice à Monte Carlo et *vice versa*, la Compagnie P.-L.-M. a agi prudemment en ne faisant exécuter ces travaux qu'au fur et à mesure, par lots successifs.

Il n'y aura pas eu ainsi ni ralentissement ni arrêts dans le service soit des voyageurs, soit des marchandises.

Un de ces lots est déjà en exploitation, c'est celui de Villefranche à Eze.

Ces travaux, exécutés par MM. Orizet et Gache, entrepreneurs, avaient été commencés en novembre 1889 et terminés en septembre 1890. Trois autres lots sont actuellement en construction et les travaux en sont activement poussés par leurs chefs d'exploitation respectifs.

Le premier lot est celui qui comprend la partie de ligne qui part de la gare de Nice au pont du Paillon.

Ce tronçon a été adjugé à MM. Bonnet frères, entrepreneurs. Le devis des travaux s'élève à environ 800,000 francs et comprend, outre les remblais à établir tout le long de la voie actuelle, les travaux à effectuer pour le percement d'un nouveau tunnel à travers la colline de Cimiez. Ces travaux ont été commencés en décembre 1890 et seront probablement terminés dans quinze mois, si l'on en juge par la grande activité qui règne dans ce chantier.

Le deuxième lot est celui qui part du pont du Paillon à la gare de Villefranche.

Il a été adjugé à MM. Orizet et Gache, les mêmes qui avaient déjà construit la partie comprise entre la gare de Villefranche et Eze.

Ce deuxième lot est de beaucoup le plus important de tous. Le montant des travaux à effectuer est estimé à environ deux millions de francs. Il comprend, outre différents ponts métalliques et viaducs dont la construction présente beaucoup de difficultés à cause de la mauvaise qualité du terrain, le percement d'un second tunnel contigu à celui existant déjà à travers le col de Villefranche.

Les travaux de ce tunnel, qui aura une longueur de 1,700 mètres environ, sont déjà fort avancés et ont fort bonne tournure : on voit déjà se dessiner bien nettement de la route de Turin l'entrée de ce tunnel. Il n'y a pas moins de 500 ouvriers occupés à ce chantier.

Commencée vers la fin de 1890, cette partie de ligne pourra probablement être livrée à l'exploitation au commencement de l'année 1892.

Le troisième lot comprend la partie de ligne qui s'étend de la gare de Monaco à celle de Monte Carlo.

Ces travaux ont été adjugés à M. Pellepot. Ils sont estimés à 400,000 francs environ.

C'est dans ce lot qu'est comprise la construction du fameux viaduc de Sainte-Dévote. Les travaux de ce pont sont presque terminés. On a fermé ces jours derniers la dernière arche du pont, qui sera probablement terminé dans un mois.

Cette œuvre d'art est une des plus remarquables qui existent sur la ligne de Marseille à Vinti-

mille. Elle fait honneur à M. Pellepot, concessionnaire des travaux de la voie de la Principauté.

Reste actuellement à donner en adjudication les lots comprenant les travaux à exécuter de la gare d'Eze à Monaco, ceux de la gare de Monte Carlo à Menton, et enfin le lot qui comprend la construction d'un nouveau pont sur le Paillon. Empressons-nous de dire que l'adjudication de ces derniers lots est imminente et qu'il est fort probable que, vu la grande activité déployée dans cette circonstance par la Compagnie P.-L.-M., l'année 1892 ne se passera pas sans que la double voie de Nice à Monte Carlo ne soit complètement terminée et inaugurée officiellement.

### CHRONIQUE DU LITTORAL

**Saint-Raphaël.** — Un poisson d'une forme étrange a été capturé, mardi dernier, par M. Réboa, patron du bateau les *Trois-Sœurs*.

D'après des personnes âgées et compétentes, ce genre de poisson n'a jamais été vu sur nos côtes. Il pèse environ 3 kilos, mesure 0,60 de long sur 0,35 de hauteur et 0,08 d'épaisseur. Il a une bouche en forme de goulot de bouteille dont on aperçoit, à environ 6 centimètres de profondeur, les mâchoires ; il porte deux nageoires, une à droite, l'autre à gauche, et deux autres, une au-dessus et l'autre au-dessous, et à sa partie extrême quelques écailles forment sa queue. L'on peut comprendre que ce poisson ne peut se mouvoir que difficilement. Sa forme serait presque carrée, si ce n'était son museau en pointe.

Toute la journée, de nombreux curieux se sont portés sur nos quais pour admirer cet étrange phénomène de la mer.

**Saint-Laurent-du-Var.** — Nous constatons avec une réelle inquiétude, que l'une de nos principales récoltes, la fleur d'oranger, qui est en retard d'un mois cette année, sera presque nulle. La cause, est due aux deux fortes gelées du mois de janvier dernier. Il y a bien quelques quartiers à moitié épargnés, mais cela ne peut, en aucune sorte, pallier les pertes que nos cultivateurs sont de nouveau forcés de subir.

**Nice.** — M. Sicard, avocat, est nommé juge suppléant au tribunal de Nice.

— M. Santino Costa, le nouveau directeur de notre Grand-Théâtre, vient de traiter pour la direction de l'orchestre avec M. Roméo Accursi, l'ancien et distingué chef d'orchestre de Monte Carlo.

— Le jeudi 7 mai, à 1 h. 1/2 de l'après-midi, auront lieu sur le vélodrome de la place Arson, les courses vélocipédiques dirigées par l'international Cyclo-Club : 1<sup>o</sup> régionale ouverte, 2,000 mètres, 3 médailles ; 2<sup>o</sup> régionale ouverte, 3,000 mètres, 8 médailles ; 3<sup>o</sup> handicap réservé au club. Les inscriptions sont reçues chez M. Fourgeron, rue Saint-Etienne, jusqu'au mardi 5 mai, à midi.

**Laghet.** — Le pèlerinage que les conférences de la région organisent annuellement aura lieu le jeudi de l'Ascension, au Sanctuaire de Notre-Dame de Laghet.

A 7 heures 1/2 du matin, réunion des pèlerins au rond-point de Laghet, départ en procession au chant des litanies.

Les amis de l'œuvre, ainsi que les personnes qui voudraient s'unir au pèlerinage, peuvent se faire inscrire, avant le 1<sup>er</sup> mai, chez M. Lambert, Président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, à Monaco.

**Menton.** — Les travaux de la gare de Garavan sont commencés : une équipe d'hommes travaille à la coupe des arbres et à l'aménagement du terrain. Cette nouvelle gare sera ouverte au public dès les premiers jours d'octobre prochain.

### CAUSERIE

#### Le Méridien

Le fameux différend qui existe depuis si longtemps entre la France et l'Angleterre à propos du choix d'un méridien serait-il sur le point d'être tranché ? Il y a tout lieu de l'espérer. Pourtant en cette matière, il ne faut pas trop vite crier victoire, et l'on doit surtout compter avec le parti pris et l'orgueil scientifique des deux pays.

L'Italie, sur la proposition de l'Académie des sciences de Bologne, invite tous les gouvernements de l'Europe qui ont pris part à la conférence de Washington en 1884, à se réunir en un congrès à Rome pour décider l'adoption d'un méridien initial et d'une heure universelle. On propose Jérusalem pour le choix d'un méridien, ce lieu se prêtant pariaitement à l'érection d'un observatoire international.

Rappelons que M. Faye, de son côté, a fait connaître à la Société astronomique qu'un projet de loi a été présenté à la Chambre des députés, à propos de l'unification de l'heure nationale en France.

Nous n'avons point la prétention d'apprendre à nos lecteurs ce que c'est que le *Méridien terrestre*.

Tout le monde sait qu'en géographie, on nomme méridien chacun des cercles de la sphère céleste dont le plan passe par l'axe de la terre. Le méridien d'un lieu est celui qui passe par la verticale de ce lieu. Tous les lieux qui appartiennent au même demi-méridien en allant d'un pôle à l'autre ont donc nécessairement la même longitude.

On nomme méridien terrestre l'intersection du plan d'un méridien avec la surface de la terre. Le premier méridien dont la position est arbitraire est celui à partir duquel on compte la longitude. Il s'agit donc de déterminer la position de ce premier méridien. Les Anglais, depuis un temps immémorial, le placent à Greenwich, les Français à Paris. Les Italiens proposent de le placer à Jérusalem. Nous verrons ce qu'il adviendra de cette proposition qui, sans doute, ne sera pas adoptée sans de nombreuses querelles de part et d'autre.

Pour bien faire comprendre ce que sont les méridiens terrestres on peut les comparer à des grands cercles qui passeraient par les pôles, en faisant le tour de la terre.

On a divisé l'équateur, ou pour parler plus simplement le tour de la terre en 360 parties égales, par lesquelles passent 360 méridiens. En géographie, on donne aux méridiens le nom de degrés de longitude.

On comprend par ces détails quelque peu fastidieux, mais indispensables pourtant, combien il est nécessaire que la question du méridien (qu'on pouvait aussi bien appeler question de longitude), soit définitivement réglée. D'un désaccord aussi singulier entre les géographes européens, naît nécessairement une confusion absolument regrettable sur les cartes. Ainsi prenons un exemple :

Les Français se basent sur l'observatoire de Paris, et y font passer le premier degré de longitude. Donc, sur la carte française, Londres se trouve à peu près vers le 2<sup>o</sup> degré de longitude et Jérusalem, vers le 32<sup>o</sup> degré de longitude est.

Au contraire, les Anglais ont la prétention que l'observatoire de Greenwich, qui est situé près de Londres, soit le premier degré.

D'après la proposition des Italiens, Jérusalem, deviendrait le premier degré, et c'est sûr le méridien de Jérusalem que s'appuieraient désormais tous les géographes européens, pour tracer leurs cartes.

Nous nous plaisons à croire que les savants Anglais et Français feront cesser une querelle qui a assez duré et se rallieront unanimement à la proposition médiatrice des savants italiens, qui après tout, ne sont pas intéressés dans la question et qui n'ont proposé l'adoption de l'observatoire de Jérusalem que dans le but de ménager l'amour-propre des deux pays.

Le premier méridien choisi par Ptolémée, géographe de l'antiquité, était celui des îles Fortunées dans lesquelles les géographes ont reconnu les îles Canaries. Les modernes ont longtemps pris pour premier méridien celui qui passe par l'une de ces îles, l'île de Fer, située d'après la détermination de Borda à 20° 30' ouest de Paris (vingt degrés trente minutes ouest). La mesure des degrés du méridien terrestre a permis de vérifier l'aplatissement de la Terre aux pôles. Cette mesure effectuée à l'aide d'une méthode connue sous le nom de *triangulation* a aussi servi de base au système métrique.

Voltaire rapporte que le calife Almanon fit mesurer géométriquement un degré du méridien pour déterminer la grandeur de la terre, opération qui n'a été faite que neuf cents ans après sous Louis XIV.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, d'ailleurs, qu'on a essayé la détermination universelle d'un premier méridien d'origine. Dans deux congrès des sociétés de géographie tenus, l'un à Anvers, l'autre à Paris, on ne pouvait mettre en doute l'utilité d'une pareille détermination ; mais le congrès recula devant les susceptibilités nationales qu'elle n'aurait pas manqué de soulever, et refusant une charge si délicate, il crut devoir la confier à une future sous-commission internationale qui ne paraît point du tout devoir se réunir dans un bref délai et qui en tout cas aura peut-être simplement pour effet de mécontenter tout le monde.

On se rend peut être difficilement compte de la raison pour laquelle les savants anglais et français refusent de se mettre d'accord sur la désignation d'un premier méridien d'origine.

C'est que des deux côtés, des habitudes sont prises qu'il sera bien difficile de déraciner. Les géographes français et anglais consentiront avec répugnance à changer leurs cartes, à changer leurs points de repère pour adopter un nouveau méridien, c'est-à-dire une nouvelle façon de calculer les distances.

Nous comprenons d'ailleurs que les Anglais tiennent à leur Greenwich.

Greenwich est située à 10 kilomètres sud-est du pont de Londres. La ville de Greenwich est l'une des plus célèbres de l'univers, précisément à cause de son observatoire. Sur les cartes imprimées d'après le méridien de Greenwich, Paris se trouve portée à 2° 20' 15" de longitude. Greenwich, admirablement située, possède 65,000 habitants. Sa population est formée en grande partie de savants et d'étudiants.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le mouvement mondain n'est pas encore dans son plein ; mais il est assez animé pour qu'on puisse, chaque jour, choisir entre plusieurs réunions agréables.

M<sup>me</sup> Paul Fould a donné, dans son hôtel de l'avenue d'Iéna, un bal délicieux, où le cotillon a été conduit par M<sup>lle</sup> Fould et M. le comte de Jametel. Chez M<sup>me</sup> Paul de Salverte, très jolie réunion dansante dont elle a fait gracieusement les honneurs, assistée de ses enfants, la baronne Caix de Chanlieu, M. Robert et M<sup>lle</sup> Alino de Salverte. Bal très animé chez M<sup>me</sup> de Redon, rue du Cirque ; le cotillon était conduit par la fille de la maison et par M. le comte d'Argam. Comédie et cotillon chez M<sup>me</sup> de Litus, boulevard Malherbes.

Quelques matinées méritent une mention.

Chez le baron Paul Ramond, on a entendu, dimanche, M<sup>me</sup> Ferrari, le pianiste et le grand violoniste White, M<sup>me</sup> Humberta qui a chanté des mélodies de M<sup>me</sup> Holmès, M<sup>lle</sup> Panteo, les demoiselles Pirodon, M<sup>lle</sup> Vittot, la fille du général, qui dit fort bien les vers, M<sup>lle</sup> Bonnefoy, M<sup>lle</sup> Chrétien, M<sup>mes</sup> Roger-Miclos, M. Giro, M<sup>me</sup> Polarek, la baronne Scotti, M<sup>lle</sup> Duval, qui dit fort bien la chansonnette, et M. Blache un charmant ténor mondain.

M<sup>me</sup> d'Ansac, dans sa réunion hebdomadaire du samedi, a fait entendre la générale Bataille.

Chez M<sup>me</sup> Adam, très brillant jeudi où M<sup>me</sup> Elena Sanz, accompagnée par M. Mangin, a eu un très grand succès.

Quelques diners très *select*.

M<sup>me</sup> Roselli a donné, mercredi, un grand dîner suivi de réception.

La comtesse Jeanne de Montebello a donné un dîner suivi de musique. On a fort applaudi une excellente pianiste, M<sup>lle</sup> Fabre, et un habile violoncelliste, M. Liégeois.

Chez la comtesse de Caraman, dîner suivi d'un bal blanc, où le cotillon a été conduit par les filles de la maison et le baron de Ravignan.

Grand dîner chez la comtesse de Maleissye.

Dîner très élégant chez M<sup>me</sup> d'Apletscheieff et musique avec M<sup>me</sup> Ferrari et M. Lefort.

Chez la comtesse de Mun, dîner où assistait l'élite du faubourg Saint-Germain.

Les réceptions du soir ont été si nombreuses que j'en suis réduit à énumérer les principales au hasard de mes notes.

M<sup>me</sup> Dietz-Monnin a inauguré son nouvel hôtel de la rue Spontini par une soirée où la maîtresse de la maison a chanté avec MM. Bouhy et Plançon ; M. Le Lubez, le ténor mondain, et M. Royer, dans ses monologues, ont également été très applaudis.

Fête villageoise très gaie chez M<sup>me</sup> Paul Manthès. Grand succès pour un nouveau cotillon des *Quatre saisons* aux chars et attributs allégoriques. Souper qui a duré jusqu'à cinq heures du matin.

Chez M<sup>me</sup> Madeleine Lemaire, on a attendu MM. Capoul et Caselle.

Chez M. et M<sup>me</sup> Vlasto, Rose Caron et le grand pianiste Paderewski tenaient tout le programme... et l'on a éprouvé les plus exquis sensations d'art.

Excellente musique chez M<sup>me</sup> Gilbert-Boucher, avec M<sup>mes</sup> Landi et Leroux-Riboyre, MM. Roger Lehideux, David et Artus.

Chez M<sup>me</sup> Diémer, on a fort applaudi M<sup>me</sup> Lamoureux et M. Engel ; mais le *clou* a été une fantaisie inédite de Saint-Saëns : le *Carnaval des Animaux*, symphonie imitative pour deux pianos, flûte, clarinette, quatuor à cordes, contre-basse, typhophone et xylophone. Succès fou pour cette folie magistrale.

Très brillante soirée chez M<sup>me</sup> Robert et Wendel, dans son bel hôtel de la rue Baudry. Au programme, *Colibri*, comédie en un acte, en vers, de M. Louis Legendre, interprétée par M<sup>lle</sup> Ludwig, MM. Baillet, Samary, Jean Coquelin ; *Livre III, Chapitre Ier*, a été merveilleusement interprété par M<sup>lle</sup> Bartel, MM. Baillet et Samary.

Chez la duchesse de La Torre, pour la seconde réception, amusante saynète par Coquelin cadet et M<sup>lle</sup> Du

Minil, les chanteurs napolitains, les barytons Ganne et Félicia Mallet, dont les chansonnettes réalistes ont eu le plus vif succès.

Carnet de mariage :

A Saint-Pierre-de-Chaillot, S. Em. Mgr Langénieux, archevêque de Reims, a donné la bénédiction nuptiale à M. Pierre du Chayla, lieutenant au 77<sup>e</sup> régiment d'infanterie, et à M<sup>lle</sup> Régine de la Sizeronne.

En l'église Saint-Augustin, le comte Pierre de la Bouillerie a épousé M<sup>lle</sup> Antoinette de La Rochelle. Les témoins du fiancé étaient M. Gustave Delahante et le comte de la Bouillerie ; ceux de la fiancée, M. Henry Blount et le comte de Ludre.

On annonce les mariages prochains de :

M. le marquis de Luppé avec M<sup>lle</sup> de Broglie, fille aînée du prince Victor de Broglie ;

M. le vicomte Jehan de Chanzy, avec M<sup>lle</sup> Nacet, fille de la baronne Nacet ;

M. Jacques Cebron de Liste avec M<sup>lle</sup> Marguerite Le Juge de Segrais ;

Et de M. le comte d'Agoult, lieutenant de vaisseau, avec M<sup>lle</sup> d'Estampes. DANGEAU.

## FAITS DIVERS

Le commerce des banquiers remonte à une haute antiquité, ainsi que le constatent les briques revêtues d'inscription trouvées en Mésopotamie. Ces briques étaient gravées au stylet, puis recuites pour rendre les caractères ineffaçables. Elles ont fourni aux Assyriologues de précieux documents sur la vie des peuples de Babylone et de Ninive, 700 ans avant l'ère chrétienne.

Parmi ces monuments, il en est qui sont de véritables lettres de change et billets à ordre avec ou sans aval, des obligations de toute sorte, à vue nominatives, ou au porteur, des comptes courants, etc.

Elles constatent l'existence à Babylone, environ 600 ans avant Jésus-Christ, d'une banque considérable sous la raison sociale *Egibi et C<sup>ie</sup>*. On voit par là que ce n'est pas d'aujourd'hui que le capital est employé à vivifier la vie industrielle.

Le tricycle Pinker est amphibie. Il fonctionne sur l'eau comme sur la terre ferme. Les roues se composent de trois cercles en fer forgé, formant carcasse pour soutenir une enveloppe d'un tissu imperméable et gonflé d'air, de façon à remplir l'office d'un bateau. La roue centrale forme entonnoir et est fixée à un essieu mis en mouvement par le mécanisme ordinaire. La couronne enveloppante est étanche pour se soutenir au-dessus de l'eau. C'est la roue de devant qui sert de gouvernail. Avec quelques perfectionnements, ce système paraît donner la solution du problème de l'abordage des bateaux sur les côtes basses et de la traversée des marais.

## VARIÉTÉS

Le Palais de Monaco de la fin du XVI<sup>e</sup> au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle

Voir *Monaco au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle* dans nos numéros 1691, 1692, 1693, 1694, 1695, 1696 et 1697

Depuis les travaux exécutés par Honoré I<sup>er</sup> et Etienne Grimaldi, le Château Vieux de Monaco n'avait plus subi que des modifications insignifiantes ; en dehors des ouvrages avancés, pratiqués sur divers points, que nous avons signalés, il n'avait été fait d'autres constructions que celles de vastes salles voûtées, donnant sur un préau établi dans l'espace compris entre la muraille du Château, au nord-est de l'enceinte au-dessus de la Condamine, depuis la porte d'entrée jusqu'à l'angle du côté de Serravalle. C'est dans cette partie, dénommée *petit quartier*, que fut installé, après le traité de 1605, le logement de la compagnie espagnole, d'où le nom qui lui fut aussi donné de *quartier des soldats*.

Ce dut être également sous Hercule I<sup>er</sup>, qu'un bâtiment posé transversalement entre la tour Sainte-Marie et le bastion qui dominait la montée de la place, sépara le petit quartier de l'avant-cour semi-circulaire, ouvrant sur la place par une porte au pied de la tour. Un passage voûté, ménagé dans ce bâtiment, donnait accès à angle droit à la porte du Château reléguée par cette construction dans la cour du petit quartier.

Hercule I<sup>er</sup>, à la suite de Charles II et de son père, s'était surtout occupé de meubler le Château et de l'orner de tentures et de tapisseries dont l'inventaire dressé en 1605 montre le nombre, la variété et l'importance (1). Il y avait établi une bibliothèque de plus de quinze cents ouvrages différents, telle qu'on devait la trouver chez un

seigneur dont [la première jeunesse avait été consacrée aux lettres, à la philosophie et aux études juridiques ; mais l'inventaire ne donne malheureusement les titres de ces ouvrages que d'une façon très sommaire.

Par contre, les objets d'art étaient presque complètement absents : une trentaine de tableaux de dévotion ; quelques portraits, ceux de Charles-Quint, de Philippe II, de l'archiduc d'Autriche et de l'infante Claire Isabelle, etc.

La vaisselle plate était assez nombreuse, aucune grande pièce ne figure encore, sauf deux vasques aux armes de Grimaldi.

En rentrant à Monaco, en 1615, à la fin de sa minorité, Honoré II eut tout à rétablir dans une demeure abandonnée depuis dix ans. Une partie du mobilier avait été enlevée et transportée pour son usage et celui de ses sœurs à Milan, en sorte que lorsqu'il voulut recevoir et traiter à son passage le marquis de Villafranca, allant prendre possession du gouvernement du Milanais, il dut emprunter à dona Lelia Spinola Grimaldi l'argenterie nécessaire à cette réception (1).

Les travaux d'Honoré I<sup>er</sup> et d'Etienne, qui avaient si profondément transformé l'aspect de la cour d'honneur du Château Vieux, n'avaient rien changé à l'aspect extérieur de l'édifice, en sorte qu'il était resté, du côté de la grande place, tel qu'il était à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, avec ses tours apparentes, celles de Sainte-Marie et du Milieu, reliées par la construction légèrement en saillie qui supportait au deuxième étage la grande loggia. Les communications avec la ville, établies seulement par la grande porte en arrière de la tour Sainte-Marie, étaient indirectes et inconfortables.

Honoré II résolut de profiter des agrandissements qu'il entendait faire dans l'aile sur la place pour donner à cette partie, la plus en vue du Château, le caractère d'un palais moderne. C'est de ce côté qu'il installa par la suite sa demeure au deuxième étage, là où avait habité Etienne Grimaldi. Les travaux entrepris doublèrent la surface des constructions de cette aile ; une façade de deux étages de galeries, à arcades superposées, fut élevée sur un rez-de-chaussée éclairé de fenêtres carrées en avant de la grande loggia construite sous Lambert. Cette disposition eut pour effet de fermer cette loggia en la transformant en salles intérieures spacieuses. La façade fut prolongée en avant de la tour du Milieu qui fut noyée dans les constructions, en sorte que le nouveau bâtiment ainsi avancé sur la place faisait saillie sur l'ancien rempart entre cette tour et la tour de l'ouest, sur les deux tiers de l'espace compris entre ces deux tours.

Dans cette partie de la façade nouvelle, on ouvrit au rez-de-chaussée un grand guichet percé dans l'axe de la cour d'honneur qui forma dès lors, par une porte monumentale, l'entrée principale du palais.

La nécessité d'augmenter le nombre des logements pour les officiers et les serviteurs provoqua l'exécution de travaux analogues sur le flanc nord-est du Château, depuis le bâtiment posé transversalement entre l'avant-cour et le petit quartier. On construisit par dessus l'ancienne grande entrée du palais jusqu'à l'angle du côté de Serravalle, en avant du rempart, deux étages de galeries dont une partie fut édifiée sur les reins des voûtes des grandes salles du quartier des soldats. Le premier étage fut composé d'une série de dix-neuf arcades en arcs de cercle surbaissés, reposant sur des colonnes trapues. Le second étage fut également formé de colonnes sur lesquelles portèrent directement les travées de charpente de la toiture. Ces galeries, desservant par l'extérieur les différentes pièces, augmentèrent considérablement les logements disponibles dans ce corps de bâtiment.

Nous avons vu que l'aile des grands appartements, au devant de laquelle Etienne Grimaldi avait construit la galerie d'Hercule, se terminait dans la cour d'honneur sans atteindre le rempart qui fermait au fond l'ancien Château du côté de la tour de Serravalle ; cette tour et la traverse dont elle était couverte étaient toujours visibles et une solution de continuité existait à l'angle nord-ouest, dans l'espace autrefois occupé par la tour Albanaise. A l'extrémité de cette aile, une galerie perpendiculaire à la galerie d'Hercule, dont elle empruntait la dernière arcade, allait rejoindre la façade sur la mer. Honoré II, ayant fait prolonger le bâtiment jusqu'à la rencontre de la base de la grande traverse, la galerie se trouva englo-

(1) Répertoire du second registre des *Ordonnances d'Honoré II*. — Archives de Monaco.

(1) Archives du Palais de Monaco, A 28, n° 1, pièce 2.



bée et ne reçut plus de jour que par ses deux bouts. Elle sépara désormais le *vieux quartier* du *nouveau quartier*, qui prit en 1630, après la visite de la reine de Hongrie, pour laquelle il fut aménagé, le nom de *quartier royal*. Les grands appartements se trouvèrent ainsi augmentés de quatre pièces principales dans lesquelles Honoré se complut à prodiguer les décorations et les ornements les plus somptueux. Ces pièces s'ouvrirent plus tard du côté de la mer sur une terrasse à balustrade, formée par la partie supérieure d'un bâtiment entièrement construit en marbre blanc, occupant tout l'espace libre jusqu'à l'escarpement, où furent disposées des salles de bains ouvrant par un portique de cinq arcades sur un parterre où prenaient également jour l'aile des grands appartements et celle qui s'avancait jusqu'au bord du rocher, du côté de la promenade Sainte-Barbe.

Il restait encore, pour donner à la cour d'honneur un aspect régulier, à fermer les bâtiments au fond, pour faire disparaître la vieille tour de Serravalle. On y pourvut en construisant depuis la dernière arcade de la galerie d'Hercule jusqu'au bâtiment du nord-est, de l'autre côté de la cour, un mur de façade, derrière lequel fut ménagée une vaste salle à alcôve adossée au nouveau quartier, qui devait recevoir à la fin du règne une grande partie des collections d'objets d'art réunies par Honoré II et à la suite de laquelle allait être en 1656 élevée au centre, en face du grand guichet neuf, la nouvelle chapelle Saint-Jean. Pour arriver à régulariser la cour et compenser l'angle très aigu qu'aurait formé cette façade sur l'aile nord-est, si on avait rejoint les bâtiments tout à fait au bout de cette aile, on traça la nouvelle construction de façon à faire angle droit avec les deux corps de bâtiment. Ce travail nécessita le sacrifice d'une arcade et demie de la façade de l'aile nord-est où se trouvait la fresque de Luca Cambiaso.

(A suivre)

G. SAIGE.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le

Mercredi 29 Avril courant

à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 20 au 26 Avril 1891

MARSEILLE,	yacht à vap. <i>Thérèse</i> ital., c. Zirio, passagers.
NICE,	yacht à v. <i>Lady Cassandra</i> , angl., c. Héble id.
ALICANTE,	br.-g. <i>Argentina</i> , ital., c. Oreggia, vin.
MARSEILLE,	cutter <i>Sainte-Françoise</i> , fr., c. Brunet, briques.
SAINT-TROPEZ,	b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso, sable.
ID.	b. <i>Volonté de Dieu</i> , fr., c. Davin, id.
ID.	b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone, id.
ID.	b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre, id.
ID.	b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr., c. Conte, id.
ID.	b. <i>Deux-Innocents</i> , fr., c. Fornéro, id.
ID.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte, id.
ID.	b. <i>Jeune-Baptistin</i> , fr., c. Veyron, id.

Départs du 20 au 26 Avril

A LA MER,	yacht à vap., <i>Thérèse</i> , ital. c. Zirio, passag.
SAINT-TROPEZ,	b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso, sur lest.
ID.	b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr. c. Davin, id.
ID.	b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone, id.
ID.	b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre, id.
ID.	b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr., c. Conte, id.
ID.	b. <i>Deux-Innocents</i> , fr., c. Fornéro, id.
ID.	b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon, id.
NICE,	yacht à vap. <i>Lady Cassandra</i> , angl., c. Héble, passagers.

PERDU

le samedi 25 avril, de chez M. Moège, bijoutier, avenue de la Costa, au Casino, un bracelet en or, genre gourmette, avec trois boutons en pierres de couleur. Le rapporter chez M. Moège, avenue de la Costa. — Récompense.

Etude de M<sup>e</sup> L.-V. VALENTIN, notaire, sise à Monaco, 2, rue du Tribunal

VENTE DE BIENS DE MINEUR après renvoi

A VENDRE EN DEUX LOTS

Le neuf mai mil huit cent quatre-vingt-onze, à dix heures du matin, devant monsieur le Chevalier DE LATTRE, Président du Tribunal Supérieur de Monaco, délégué à cet effet, dans la salle des audiences dudit Tribunal, séant au Palais de Justice.

Les immeubles ci-après désignés, appartenant indivisément : 1<sup>o</sup> à la dame Rosalie-Blanche-Victorine MARIE, sans profession, demeurant à Nice, veuve du sieur Ferdinand-Hippolyte PHILIPPE ; 2<sup>o</sup> au sieur Fernand PHILIPPE, aussi sans profession, demeurant avec elle, son fils mineur.

Sur la poursuite de ladite dame MARIE, veuve PHILIPPE, agissant tant en son nom personnel qu'au nom et comme tutrice légale de son fils mineur susnommé.

Ladite dame ayant M<sup>e</sup> VALENTIN pour défenseur, en l'étude duquel elle a élu domicile, à Monaco.

En présence du sieur Louis HUNIQUE, publiciste, demeurant également à Nice, subrogé-tuteur dudit mineur.

DÉSIGATION :

Premier lot

Une parcelle de terrain de la contenance de cinquante-six mètres carrés environ, sise à Monaco, avenue de la Costa ; confrontant : au nord, ladite avenue de la Costa ; au midi, le chemin de fer, et au couchant la villa Fernand.

Deuxième lot

Une autre parcelle de terrain, de la contenance de quatre cent quatre-vingt-dix mètres carrés environ, sise aussi à Monaco, au quartier du Tenac ; confrontant : de l'est et du midi, l'abbé Brun ; du nord, la route de Menton, et de l'ouest, Lazare Crovetto.

La vente de ces immeubles a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du trente mai mil huit cent quatre-vingt-dix, qui a homologué une délibération du conseil de famille dudit mineur, tenue le dix avril précédent, sous la présidence de M. le Juge de Paix de cette ville ; l'un et l'autre dûment enregistrés ; elle a été remise audit jour, neuf mai, suivant ordonnance de monsieur le Président dudit Tribunal Supérieur, en date du huit avril courant, aussi enregistrée ;

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur, le six mars dernier.

La mise à prix a été fixée par M. l'Avocat Général, savoir : pour le premier lot, à cinq mille francs, ci 5,000 francs.

Et pour le second lot, à dix-huit mille francs, ci 18,000 francs.

M<sup>e</sup> VALENTIN, défenseur poursuivant, donnera tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé par moi, défenseur soussigné, à Monaco, le quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-onze.

Signé : L. VALENTIN.

Dûment enregistré.

Etude de M<sup>e</sup> Henri-Pierre-Jules DESFORGES, avocat 2, avenue de la Gare, Monaco

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

D'UNE MAISON AVEC JARDIN

4, rue des Spelugues

ET D'UN MAGASIN

rue des Fours, à Monaco

Il sera procédé le vendredi quinze mai 1891, à dix heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, séant au Palais de Justice audit Monaco, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, 1<sup>o</sup> d'une maison, sise à Monaco, rue des Spelugues, portant le n<sup>o</sup> 4, élevée sur caves, rez-de-chaussée et d'un petit étage, avec jardin complanté de citronniers,

vignes, etc., confrontant au midi, M. Massa de Saint-Roman, Marquet Joseph et Gastaud Catherine ; à l'ouest, un passage commun, Sauvaigo Etienne, Massa et Biovès Félicité ; 2<sup>o</sup> d'un local servant de magasin, sis rue des Fours, confrontant, au sud, Gonzague ; au nord, Marquet Joseph ; à l'est, rue des Fours, et à l'ouest, le jardin Blavet.

Sur la mise à prix de 1,000 francs.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M<sup>e</sup> DESFORGES, avocat à Monaco.

Etude de M<sup>e</sup> Louis VALENTIN, notaire à Monaco

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-trois avril courant, monsieur Jean ALMONDO, fleuriste, demeurant à Monaco, et monsieur César MARIA, jardinier, demeurant à Beaulieu, ont acquis de monsieur Charles KELLER, horticulteur, demeurant aussi à Beaulieu, le fonds de commerce d'exploitation de produits horticoles qu'il possédait à Monaco, avenue de la Costa, quartier de Monte Carlo.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile élu en l'étude dudit M<sup>e</sup> Valentin, notaire, dans le délai de huit jours, à peine de déchéance.

Pour extrait : L. VALENTIN.

BAZAR

MAISON MODÈLE

V<sup>o</sup> DAVOIGNEAU

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Eventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

POUR BIEN DEJEUNER, DESCENDEZ

A LA RÉSERVE

Située sur la plage du Canton A MONACO

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOUILLABAISSÉ RENOMMÉE, LANGOUSTES, COQUILLAGES

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets de société ouverts la nuit

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et ventes de PIANOS

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare MONACO-CONDAMINE

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagon

DANS LES GARES DU DÉPARTEMENT

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

Imprimerie de Monaco — 1891

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

AVRIL	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL			
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir						
	21	760.2	761.3	760.5	760.3	761.2	14.6	17.2	18.2	15.8				14.5	68	Calme, O léger
22	60.8	60.7	60.5	59.8	59.5	13.8	16.5	17.7	14.6	13.7	70	Calme, O				
23	59.2	58.5	57.4	56.5	56.3	14.4	15.2	15.6	14.8	14.3	76	S O léger				
24	53.4	53.1	52.4	52.2	52.5	12.1	13.2	13.2	12.8	12.7	75	S O modéré				
25	51.2	54.7	51.2	51.8	52.2	14.2	15.6	15.7	13.5	12.4	73	O, S O				
26	54.3	55.5	55.5	55.7	56.2	14.3	15.2	15.6	14.5	13.4	68	O, S				
27	56.5	55.2	52.8	52.5	51.8	13.8	15.4	16.2	16.2	16.5	54	E fort violent				
DATES		21	22	23	24	25	26	27								
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	18.3	18.2	15.8	14.2	16.7	16.2	16.5							
		Minima	11.5	12.6	11.4	11.5	11.2	10.7	10.2							

Pluie tombée : 5<sup>mm</sup>